

**SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société /entreprise.**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : CAZOTOB1

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, fongicide

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:

M.CAZORLA, S.L.

C/ Aigueta, n° 4

17761 CABANES (Espagne)

Téléphone : +34 972 504443

Téléfax : +34 972 670734

Adresse e-mail : info@mcazorla.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Organisme / Société	Adresse	Téléphone
ORFILA		+33 1 45 42 59 59
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Rouen Hôpital Charles Nicolle	1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX CHU Pellegrin Tripode	Place Amelie Raba-Leon 33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Grenoble CHRU Hôpital Albert Michallon	BP 217 38043 Grenoble Cedex 09	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON	162, avenue Lacassagne Bâtiment A, 4ème étage 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Reims Hôpital Maison Blanche	45, rue Cognac-Jay 51092 Reims Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG Hôpitaux universitaires	1 Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	0 800 59 59 59
C.H.R.U	C.H.R.U	+33 3 83 22 50 50

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Carc. 2

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1

H351, H400, H410, EUH401

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Système Général Harmonisé (SGH) en vigueur en France.

Pictogrammes :



Mention d'avertissement: **Attention**

Mention de Danger:

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseil de Prudence (Prévention):

P201 : Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence (Intervention):

P308 + P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P391 : Recueillir le produit répandu.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 : Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Élimination):

P501 : Faire éliminer le contenu/réceptacle dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: KRESOXIM-METHYL

Délai de réentrée en parcelles traitées : 48 h.

## 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

## SECTION 3: Composition / Information sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, fongicide, granulés dispersibles dans l'eau

Composants dangereux (GHS)

Conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

krésoxim-méthyl

Teneur (W/W): 50 %

Numéro CAS: 143390-89-0

Numéro-CE: 417-880-0

Numéro d'enregistrement REACH:

Carc. 2

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1

Facteur M - aigüe: 10

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: CAZOTOB1

Date / mise à jour le: 18.12.2017

01-2119452496-32 Facteur M - chronique: 1  
Numéro INDEX: 607-310-00-0 H400, H410, H351

sulfate d'ammonium

Teneur (W/W): < 20 %  
Numéro CAS: 7783-20-2  
Numéro-CE: 231-984-1

sulfate de sodium

Teneur (W/W): < 10 %  
Numéro CAS: 7757-82-6  
Numéro-CE: 231-820-9  
Numéro d'enregistrement REACH:  
01-2119519226-43

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

## **SECTION 4: Premiers Secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux :Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:En cas d'inhalation, repos, transporter la victime à l'air frais. En cas de troubles respiratoires,contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU.

Après contact avec la peau:Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU. Ne pas faire vomir sans avis médical.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11, A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidotespécifique connu.

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

*Moyens d'extinction recommandés:*

poudre d'extinction, mousse, eau pulvérisée

*Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:*

dioxyde de carbone

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Eviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

#### **Protection contre l'incendie et l'explosion:**

Eviter la formation de poussières. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Prevoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

## **SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

## Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: CAZOTOBI 1

Date / mise à jour le: 18.12.2017

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des mesures spécifiques pour le contrôle de l'exposition et la protection individuelle sont données en section 15.

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique:	granulés
Couleur:	brun foncé
Odeur:	typique de soufre
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Valeur du pH:	env. 5 - 8 (20 °C)
Point de fusion:	Ne peut être déterminé, la substance/le produit se décompose.
Point d'ébullition:	Le produit est un solide non volatil.
Point d'éclair:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Inflammabilité:	pas facilement inflammable (Directive 84/449/CEE, A.10)
Limite inférieure d'explosivité:	25 g/m <sup>3</sup> La limite inférieure d'explosivité des poussières a été déterminée.
Limite supérieure d'explosivité:	Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.
Température d'auto-inflammation:	248 °C
Pression de vapeur:	non applicable
densité de vapeur relative (air):	non applicable
Solubilité dans l'eau:	dispersible
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	non applicable
Auto-inflammabilité:	non auto-inflammable
Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité dynamique:	Non applicable, le produit est un solide.
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive
Propriétés comburantes:	non comburant (Directive 92/69/CEE, A.17)

### **9.2. Autres informations**

Densité apparente: env. 630 kg/m<sup>3</sup> (20 °C)

Densité apparente après compactage

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

## Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: CAZOTOBI 1

Date / mise à jour le: 18.12.2017

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulationsont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

oxydants puissants, bases fortes, acides forts

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contactcutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg (Directive 84/449/CEE, B.1)

Aucune mortalité n'a été constatée.

CL50 rat (par inhalation): > 5,7 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée. Test d'un mélange poussière-aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (Directive 84/449/CEE, B.4)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (Directive 84/449/CEE, B.5)

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux. (Ligne directrice 429 de l'OCDE)

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : krésoxim-méthyl*

*Evaluation du caractère cancérogène:*

*Indications d'effet cancérogène possible en expérimentation animale.*

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

*Données relatives à : krésoxim-méthyl*

*Evaluation de la toxicité pour la reproduction:*

*Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.*

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

*Données relatives à : krésoxim-méthyl*

*Evaluation du caractère tératogène:*

*Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.*

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

## Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: CAZOTOBI 1

Date / mise à jour le: 18.12.2017

CL50 (96 h) env. 0,15 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,289 mg/l, *Daphnia magna* (Directive 79/831/CEE, statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 0,303 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE10 (72 h) 0,033 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (28 j) 0,125 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 0,112 mg/l, *Daphnia magna*

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Évaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : krésoxim-méthyl (ISO); (E)-2-méthoxyimino-[2-(otolyloxyméthyl)phényl]acétate de méthyle*

*Évaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

*Difficilement biodégradable.*

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Évaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : krésoxim-méthyl (ISO) (E)-2-méthoxyimino-2-[2-(otolyloxyméthyl)phényl]acétate de méthyle*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration: 220 (28 j), *Oncorhynchus mykiss* (OPP 72-6 (EPA-Guideline))*

*L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

### 12.4. Mobilité dans le sol

Évaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : krésoxim-méthyl*

*Évaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.*

*Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.*

*La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

### 12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### 12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: CAZOTOBI 1

Date / mise à jour le: 18.12.2017

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

*Emballage non nettoyé:*

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ..... UN3077  
Nom d'expédition des Nations unies: ..... MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DEL'ENVIRONNEMENT,  
..... SOLIDE, N.S.A. (contient KRESOXIMMETHYL50%)  
Classe(s) de danger pour le transport : ..... 9, EHSM  
Groupe d'emballage: ..... III  
Dangers pour l'environnement : ..... oui  
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Code de restriction en tunnel : E

RID  
Numéro ONU ..... UN3077  
Nom d'expédition des Nations unies : ..... MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DEL'ENVIRONNEMENT,  
..... SOLIDE, N.S.A. (contient KRESOXIMMETHYL50%)  
Classe(s) de danger pour le transport : ..... 9, EHSM  
Groupe d'emballage: ..... III  
Dangers pour l'environnement : ..... oui  
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : ..... Aucun connu

### Transport fluvial intérieur

ADN  
Numéro ONU ..... UN3077  
Nom d'expédition des Nations unies : ..... MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE  
..... L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient KRESOXIMMETHYL50%)  
Classe(s) de danger pour le transport : ..... 9, EHSM  
Groupe d'emballage: ..... III  
Dangers pour l'environnement : ..... oui  
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : ..... Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

### Transport maritime

#### IMDG

Numéro ONU UN 3077  
Nom d'expédition des Nations Unies MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Contient Kresoximmethyl 50%)  
Classe(s) de danger pour le transport 9, EHSM  
Groupe d'emballage III

### Sea Transport

#### IMDG

UN Number 3077  
UN proper shipping name ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains Kresoximmethyl 50%)  
Transport Hazard class(es) 9, EHSM  
Packing group III

**Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.**

Produit: CAZOTOB1

Date / mise à jour le: 18.12.2017

Dangers pour l'environnement	Oui	Environmental hazards	Yes
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Polluant Marin : Oui Aucun connu	Special precautions for user	Marine Pollutant : YES None known

<u>Transport Aérien</u>		<u>Air Transport</u>	
IATA/ICAO		IATA/ICAO	
Numéro ONU	UN 3077	UN Number	UN3077
Nom d'expédition des Nations Unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient Kresoxymethyl 50%)	UN proper shipping name	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Contains Kresoxymethyl 50%)
Classe(s) de danger pour le transport	9, EHSM	Transport Hazard class(es)	9, EHSM
Groupe d'emballage	III	Packing Group	III
Dangers pour l'environnement	Oui	Environmental Hazards	Yes
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

**14.1. Numéro ONU**

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.4. Groupe d'emballage**

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC		Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code	
Règlement	Non évalué	Regulation	Not evaluated
Expédition approuvée	Non évalué	Shipment approved	Not evaluated
Catégorie de la pollution	Non évalué	Pollution category	Not evaluated
Type de Navire	Non évalué	Ship Type	Not evaluated

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4510

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

## Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Produit: CAZOTOB1

Date / mise à jour le: 18.12.2017

Délai de rentrée dans la culture : 6 heures.

Porter des gants et un vêtement de protection lors de l'ensemble des phases d'utilisation du produit.

Recommandations BASF

Pendant le chargement/mélange et le nettoyage du pulvérisateur :

Pour se protéger l'opérateur doit porter

- des gants en nitrile certifiés EN 374-3,

- une combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant,

- des bottes,

- un équipement de protection individuel partiel (blouse) de catégorie III et de type PB(3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

- Il est recommandé à l'opérateur de porter des lunettes de sécurité ou un écran facial.

Pendant l'application (avec cabine) :

Porter une combinaison de travail (voir ci-dessus) et des gants en nitrile (EN 374-3) si intervention nécessaire à l'extérieur de la cabine.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel

d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPe 3.5 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Carc.	Cancérogénicité
Aquatic	Acute Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.